



COMITE HAUTE-SAVOIE CYCLISME



RÈGLEMENT – CAHIER DES CHARGES 2021

TROPHÉE DÉPARTEMENTAL des JEUNES CYCLISTES

De la HAUTE-SAVOIE

L'école de vélo a pour objectif la découverte et la pratique du cyclisme dans sa diversité. Le Comité Départemental de Haute-Savoie organise un Trophée départemental du jeune cycliste et un Trophée départemental du jeune vététiste comprenant un classement par club.

Ce document reprend le règlement du seul Trophée départemental du jeune cycliste.

1 - Rappels sur l'activité jeunes route

Les écoles de cyclisme sont ouvertes aux jeunes âgés de 2 à 14 ans dans l'année.

Catégories	Âges	Années
Baby vélo	de 2 à 4 ans	2018-2017
Pré-licenciés	de 5 à 6 ans	2016-2016
Poussins	de 7 à 8 ans	2014-2013
Pupilles	de 9 à 10 ans	2012-2011
Benjamins	de 11 à 12 ans	2010-2009
Minimes	de 13 à 14 ans	2008-2007

1-1 Catégories de licences autorisées en compétition

Compétition à partir de 5 ans ; compétitions INTERDITES pour les baby vélo

Les licences compétitions « Jeunes » de l'année ou licences accueil.

Les coureurs **cadets, cadettes** ne sont pas acceptés sur les épreuves du TDJC.

2 – Epreuves des écoles de vélo

Une compétition école de vélo comporte au moins 2 épreuves et chaque coureur est tenu de participer à toutes les épreuves du jour.

Elles se travaillent dans les séances des écoles de vélo des clubs.

Les freins à disque sont maintenant autorisés sur toutes les épreuves « écoles de vélo ».

2-1 Epreuves sur route

Distance maximum :

- Pré licenciés : ~1 km
- Poussins : 5 km
- Pupilles : 10 km
- Benjamins : 15 km
- Minimes : 30 km (40 km pour épreuves officielles)

2-2 Epreuves d'adresse (jeux FFC)

Ces épreuves se disputent sur un parcours où sont répartis divers obstacles obligeant à réaliser certains gestes techniques (passages sous obstacles, slaloms, ramassage d'objets, descente de vélo...).

Temps maximum :

- Pré licenciés : 2 mn (~5 jeux)
- Poussins et Pupilles : 2 mn 30 (~8 jeux)
- Benjamins : 3 mn (~8 jeux)
- Minimes : 4 mn (~10 jeux) Ou 5 mn épreuve d'adresse sur parcours de cyclo-cross
- Un temps « **bonus** » de **10 secondes** sera attribué pour les participants ayant fait **zéro faute**.
- Le départ se fait pied à terre.

NB : Afin de travailler en amont les jeux prévus sur une des manches du TDJC, informer au plus tôt la commission pour validation et diffusion à tous les autres clubs (2 semaines avant la date de l'épreuve).

- Prévoir des fiches types des jeux retenus (d'après feuilles des jeux cyclistes FFC) à donner aux arbitres le jour de l'épreuve.

2-3 Epreuves de Vitesse

- Des séries de sprints (départ arrêté ou départ lancé) peuvent également être organisées.
- Le départ doit être à **1 mètre** (axe de roue) des cellules de chronométrages.
- En cas d'incident de parcours (coureur qui déchausse ou qui déraille par exemple), le jeune a droit de recommencer une seule fois (si l'épreuve comporte 2 sprints, le jeune ne peut recommencer).
- Pour les CLM et pour les sprints : Les coureurs seront tenus (si possible un teneur neutre par catégorie).

2-4 Épreuves de cyclo-cross

Le vélo VTT est autorisé sur les épreuves de cyclo-cross dans toutes les catégories.

L'épreuve comporte des obstacles naturels (buttes, fossés, arbres à contourner, obstacles à sauter) et artificiels (planches, rondins, etc.).

- Tout franchissement d'obstacle doit pouvoir s'effectuer à vélo ou par soulevé (portage interdit). Les escaliers sont interdits.
- Une planche de 20cm maximum est autorisée pour les minimes et benjamins, seulement.
- Une zone de dépannage (changement de roue **UNIQUEMENT**) est matérialisée sur le parcours. Elle sera de préférence à côté du départ. Une aide pourra néanmoins être donné sur le parcours ; exemple déraillement, etc. (sauf changement de roue).
- Le changement de vélo est interdit.

Durée maximum :

- Pré-licenciés : 5 min
- Poussins : 7 min
- Pupilles : 10 min
- Benjamins : 15 min

- Minimales : 20 min

2-5 Epreuves Combinées

Des épreuves pouvant contenir des épreuves de vitesse, d'adresse, etc.
Définir des règles simples.

3- : Organisation des différentes épreuves

Lors des compétitions, le club organisateur s'engage à proposer une manifestation conviviale et à mettre tout en œuvre pour que les épreuves se déroulent dans de bonnes conditions : fluidité des épreuves, informations aux coureurs, classements affichés dans des délais raisonnables, sécurité du circuit et aux abords ...

- **Les horaires des manches du TDJC sont uniformisés :**
- **9h : remise des dossards - 9h30 : réunion éducateurs - 10h : 1er départ.**

La date et les détails d'organisation des épreuves seront confirmés par chaque organisateur le plus tôt possible et devront parvenir aux responsables des clubs au moins 21 jours avant l'épreuve.

- Ne pas oublier de déclarer l'épreuve auprès du Comité Auvergne Rhône-Alpes (Délivrance de l'assurance responsabilité civile organisateur + l'attestation de conformité).
- Les organisateurs enverront aux arbitres et au responsable des transpondeurs, la liste des engagés avec leur dossard pour la course.
- L'épreuve ayant été déclarée à la FFC, les engagements se font par Internet (www.ffc.fr) comme toute épreuve routière.
- Les engagements sont gratuits pour ces épreuves écoles de vélo.
- Si inscription sur place, le retardataire sera mis en dernière ligne.

3-1 Equipement vestimentaire et sécurité :

Le port du casque à coque rigide et des gants est obligatoire à l'échauffement et en compétition, pour les participants comme pour les accompagnants.

3-2 Matériel, développements

Le coureur doit se présenter avec un vélo propre, en bon état, et répondant à la réglementation FFC. Pour les cyclo-cross, les VTT sont admis à condition de ne pas présenter de danger (corne de vache, béquille...).

Pour les épreuves sur route, piste, le développement est limité à :

5,60 m pour pré licenciés, poussins, pupilles, (ex : 42/16 pour des roues de 700)

6.40 m benjamins (ex : 42/14 pour des roues de 700)

7.01 m pour les minimales (ex : 46/14 ou 50x16 pour des roues de 700).

Un contrôle des développements sera effectué avant chaque course de route.

Lors des cyclo-cross les développements ne seront pas limités.

Points particuliers :

- Par mesure de sécurité, tout coureur doit passer la ligne d'arrivée les deux mains sur le guidon, sauf en cas d'arrivée isolée où peut lever un bras.
- Chaque coureur doit défendre ses chances à l'arrivée
- Pas de course d'équipe en bloquant les autres concurrents.

- **Le bidon est autorisé à partir de la catégorie benjamin.**
- Il n'y a pas de ravitaillement autorisé pendant les épreuves route et cyclo-cross.
- Les courses des pré-licenciés et poussins peuvent être encadrées par un ouvrier et deux éducateurs en serre-file, aucun adulte à vélo ne sera toléré sur le circuit des épreuves des pupilles, benjamins et minimes.
- Un seul et unique vélo est autorisé par journée de course (sauf si cyclo-cross avec épreuve routière – pour une épreuve de cyclo-cross en deux manches, un seul vélo est autorisé).
- Le changement de vélo, roues et/ou accessoires est interdit pour toutes les épreuves.
- Le départ des épreuves se fait pied à terre (sauf sprint et CLM).

3-3 : Déroulement des épreuves

- Afin d'éviter toute irrégularité et toute contestation, la réglementation FFC en vigueur sera strictement appliquée (pour les épreuves d'adresse, il sera fait application du règlement de l'épreuve préparée par le club organisateur).
- Toutes les épreuves seront dirigées par un jury composé d'un arbitre officiel et/ou d'au moins un éducateur diplômé du club organisateur ; ce jury pourra être complété par des arbitres stagiaires jeunes ou un jeune.
- Un éducateur de chaque club sera en charge des dossards et des transpondeurs de son club, il redonnera l'ensemble à la fin de l'épreuve à l'organisateur.
- Les épreuves sont identiques pour les garçons et les filles d'une même catégorie.
- Un délai suffisant est à prévoir avant chaque épreuve pour effectuer le contrôle des développements.
- Chaque club peut proposer un(e) jeune licencié(e) volontaire pour aider à l'arbitrage
- Pas d'échauffement sur les parcours pendant le déroulement des épreuves.
- En fonction du nombre de coureurs engagés dans chaque catégorie, des épreuves spécifiques féminines pourront être organisées si dans une catégorie au **moins 8 filles** sont présentes.
- Des classements séparés garçons et filles seront établis pour chaque épreuve.
- Seul le responsable de chaque école de vélo désigné comme tel sur la liste d'engagement pourra porter réclamation auprès du jury. En début de saison, chaque club devra porter ce règlement à la connaissance de tous ses coureurs, éducateurs ainsi qu'aux parents des jeunes coureurs. Un exemplaire de ce règlement sera diffusé à chaque coureur. Le règlement sera publié sur le site du comité départemental afin de permettre à tous d'en prendre connaissance.
- En cas d'entrave au règlement ou le constat d'un comportement incorrect (du coureur ou d'un proche), un jury, composé d'un représentant de la commission jeune, de l'arbitre désigné et d'un représentant du club du coureur, sera seul juge et pourra appliquer une sanction allant jusqu'à la mise hors course et/ou une pénalité de points au classement clubs de la journée.
- En cas de litige, le jury diffusera immédiatement sa décision avant publication des résultats

3-4 Sécurité :

- L'organisateur doit mettre en œuvre les moyens humains et matériels adaptés selon l'importance de la manifestation (nombre de compétiteurs, âge des compétiteurs, nombre de spectateurs, type de locaux, etc.)
- L'organisateur a une obligation de moyens qui lui impose de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les accidents.

- Pour toutes les épreuves, l'organisateur présentera les moyens de secours suivant les règles FFC. Les dispositions relatives à ces moyens de secours seront fonction de l'importance de la manifestation et de la nature du parcours.

3-5 Comportement et Fair-play :

N'oublions pas que nous sommes en écoles de vélo, et que l'on fait du sport pour se faire plaisir.

Un bon esprit et le respect des autres coureurs ainsi que des arbitres, éducateurs et parents sont la base du TDJC.

Ci-joint en annexe 1 le rôle des parents et accompagnants (info comité régional)

ANNEXE 1

4- Ordre de départ :

Épreuves route et épreuves de cyclo-cross : la position des coureurs est individuelle selon l'ordre des résultats du TDJC antérieur puis d'après les résultats de l'année en cours.

- Les filles auront 2 places par ligne
- Prévoir une largeur ~ 80 cm par coureur, soit pour une ligne de 8 -> **6.4 m**
- Une mise en grille sera faite de sorte que l'on puisse circuler entre les participants.
- Tout participant qui changera de place avant le départ sera mis en dernière ligne.
- Tout coureur ne respectant pas ces règles se verra averti dans un premier temps et disqualifié dans un second temps.
- Les coureurs hors département (excepté UC Gessienne) partent en dernière ligne.
- Si inscription sur place, le retardataire sera mis en dernière ligne.

Une épreuve de notre trophée se déroule dans l'Ain, c'est le règlement de l'Ain qui s'applique dans ce cas.

Voir Annexe 3

5- Résultats

Afin de faciliter la tâche de chacun, le même format informatique (Excel) sera utilisé pour les classements.

La remise des prix de chaque épreuve sera organisée dans les meilleures conditions et dans un délai respectable afin que chacun puisse y participer.

Le résultat de chaque épreuve sera affiché, dans les délais les plus brefs suivants la fin de l'épreuve, à proximité de la ligne de départ / arrivée.

Les classements devront être adressés au plus vite, par mail (format Excel) à Karine VULLIET à l'adresse_mail kvulliet@botanic.com pour l'établissement « ordre de départ » de la manche suivante et pour le classement des clubs.

6- Classements

6.1 Classement individuel du jour et de l'année :

Pour chaque catégorie, deux classements individuels du jour (garçons et filles) sont établis en tenant compte de toutes les coureuses et tous les coureurs présents (coureurs du département et coureurs licenciés hors département) suivant le barème de points.

Un classement général individuel des manches sera fait afin de faire les grilles de départ, sauf après manche type contre la montre, le départ se fera par classement de la première manche.

Deux jokers seront mis (non-prise en compte des 2 plus mauvais résultats ou absence).
Il sera mis 1 joker à partir de la troisième manche puis le 2^e à partir de la sixième manche.

Il n'y aura pas de remise de prix pour le classement général individuel de l'année lors de la finale.
Le classement général individuel annuel donnera droit à un diplôme :

-*Braquet Or* pour les 30% premiers du classement

-*Braquet Argent* pour les 40 % suivant

-*Braquet Bronze* pour les 30% restant.

Lors de la cérémonie finale, les clubs seront appelés un par un avec tous les jeunes et les éducateurs pour la remise des diplômes.

Voir ANNEXE 2

6.2 Classement des clubs

Le classement des clubs sera effectué en tenant compte du classement **des deux meilleurs** coureurs **garçons** et de la **meilleure fille** (classement indépendant de celui des garçons) classés de chaque club dans chaque catégorie (de Poussins à minimes).

Calcul - Cas général

Le club a deux garçons et une fille classée. Sachant que le premier marque 1 point, le deuxième 2 points, etc. La somme est faite des 2 premiers coureurs garçons et de la première fille classés de chaque club. Exemple : 2^{ème}, 5^{ème} et 2^{ème} fille = 2 + 5 + 2 = 9 points

Calcul - Cas particulier

Le club n'a qu'un seul coureur classé dans une catégorie ou n'en a pas.

Un seul coureur du club classé 8^{ème} et 25 coureurs classés dans la catégorie dont 8 filles :

Exemple : $8 + (25+1) + (8+1) = 43$ Le club a 43 points pour cette catégorie.

Si aucun coureur classé : $(25+1) \times 2 + (8+1) = 61$ points

Le Club obtient 61 points pour la catégorie.

On additionne les points de toutes les catégories pour chaque club. Le club qui obtient le moins de points est proclamé vainqueur du jour.

En fonction du classement du jour, chaque club reçoit un certain nombre de points suivant le barème ci-après : *

Attribution des points :

		le 1 ^{er} club : 30 points	le 2 ^{ème} club : 28 points
le 3 ^{ème} club : 26 points	le 4 ^{ème} club : 24 points	le 5 ^{ème} club : 22 points	le 6 ^{ème} club : 20 points
le 7 ^{ème} club : 18 points	le 8 ^{ème} club : 16 points	le 9 ^{ème} club : 14 points	le 10 ^{ème} club : 12 points

le 11 ^{ème} club: 10 points	le 12 ^{ème} club : 8 points	le 13 ^{ème} club : 6 points	le 14 ^{ème} club : 4 point
---	---	---	--

Le 15^{ème} et suivants marquent **2** points

Le club qui aura obtenu le plus de points en fin de saison, sera déclaré vainqueur du TDJC.

7- Récompenses – Remises des prix

- Au classement du jour, les trois premiers (garçons et filles) seront récompensés par des coupes ou des trophées, et éventuellement des prix (les jeunes doivent se présenter et porter la tenue du club).
- Tous les autres jeunes pourront être récompensés par des médailles ou des prix.
- Conformément aux dispositions en vigueur, il ne pourra être remis que des prix en nature.
- Le classement club du jour pourra être complété par des lots à partager entre jeunes du club
- Une remise de prix particulière pourra être organisée lors des manches et de la finale afin récompenser de 1 à 3 enfants pour mise en valeur du sport (combativité, fairplay, régularité, ...)
- Pour le classement clubs de l'année, un challenge sera remis au club vainqueur et conservé pour une durée d'un an.
Il sera définitivement acquis à un club après trois victoires consécutives.

8- Prestations

L'ensemble des prestations (matériels et personnels : ravitaillement, sécurité, pointage) est à charge du club organisateur.

Les arbitres et le comité départemental ont la responsabilité d'apporter le matériel nécessaire à leurs prestations.

Le club organisateur mettra également deux personnes au minimum à disposition des arbitres (inscriptions, pointage, édition des résultats, etc. ...).

Les éducateurs de chaque club pourront être mis à contribution par les arbitres pour les aider dans leurs tâches.

9- Composition de la commission jeunes route :

HERVE CORDELIER (VC CLUSES-SCIONZIER)
FLORENT ECHARD (TEAM ALLINGES PUBLIER)
FRANCK GARDE (TEAM MARIGNIER COMPETITION)
NICOLAS VALLET (EVIAN VELO)
KARINE VULLIET (UC SEYSSEL - FRANGY)

Se référer à ces personnes pour toutes questions ou remarques lors des manches TDJC.

10- Sélection Trophée Régional

Pour 2021, le trophée régional est prévu les **22&23 mai** à la Corbas 69.
Nous n'avons pour le moment pas d'informations précises sur l'organisation.

La participation se fait par sélection départementale, avec un cas particulier pour les filles.

Les modalités de sélections seront communiquées ultérieurement dès que l'organisation sera définie.

11 : Affichage du Règlement

Le présent règlement devra être affiché, de façon à être facilement consultable, près de la table d'inscription ; il est également en ligne sur le site du comité <http://www.cyclisme-haute-savoie.com/>

CALENDRIER DU TROPHÉE 2021

- | | |
|--|---|
| • 25/04 UC Gessienne à Prévessin | Route + jeux / sprint (annulé) |
| • 09/05 Evian Vélo au Lyaud | Route + jeux + sprint (reporté) |
| • 29/05 UC Seyssel-Frangy à Motz | Cyclocross + Clm Cyclocross (annulé) |
| • 20/06 VC Annemasse à Ville la grand | Route + Route type omnium |
| • 17/07 VC Cluses à Cluses | Route + Clm |
| • 05/09 Team Allinges-Publier à Amphion | Cyclocross + Clm Cyclocross |
| • 19/09 Evian Vélo au Lyaud | Route + jeux |
| • 03/10 VC Cluses | Cyclocross |

L'épreuve du 03/10 servira de finale pour le Trophée Départemental du Jeune Cycliste et pour le Trophée Départemental du Jeune Vététiste.

L'épreuve prioritaire sera définitivement confirmée au plus tard lors de l'envoi du détail de l'épreuve

Epreuve prioritaire en cas d'égalité

Annemasse	Route / Omnium	
Cluses	Clm	Route
Amphion	Cl-Montre Cyclocross	Cyclocross
Evian	Jeux	Route
Finale Amphion	Cyclocross	

Charte des parents & représentants légaux



J'adopte une attitude positive et motivante avec mon enfant et avec les autres pratiquants.



J'encourage sa pratique, je souligne ses progrès, je mets en avant le plaisir de pratiquer.



Je suis à l'écoute de ses remarques et je respecte ses choix.



Je salue toujours ses réussites et je l'accompagne dans les moments d'échec.



Je garde à l'esprit que cette pratique est la sienne, pas la mienne.



Je mets en place les conditions favorables à sa pratique sportive, en portant une attention particulière à son sommeil, son alimentation et plus généralement à son hygiène de vie.



Je favorise la découverte et l'exploration de nouvelles activités, sans me focaliser sur les résultats en compétition.



Je respecte l'entraîneur, je lui fais confiance.



Je prends le temps de faire régulièrement le point avec l'entraîneur sur l'évolution de mon enfant.



Je respecte les autres coureurs, les arbitres, les bénévoles.



Je participe activement à la vie du club.



Je gère mon stress, mes émotions avant, pendant et après les compétitions.



ANNEXE 2

Grille de points

Place	Points	Différence
1	202	
2	191	-11
3	181	-10
4	171	-10
5	161	-10
6	152	-8
7	144	-8
8	136	-8
9	128	-8
10	120	-8
11	115	-5
12	110	-5
13	105	-5
14	100	-5
15	95	-5
16	92	-3
17	89	-3
18	86	-3
19	83	-3
20	80	-3
21	78	-2
22	76	-2
23	74	-2
24	72	-2
25	70	-2
26	68	-2
27	66	-2
28	64	-2
29	62	-2
30	60	-2
Places suivantes :		-1 jusqu'au

Exemples de points :

Un coureur gagne la course et termine
5^{ème} du sprint, le calcul est le suivant :
(1^{er}) 202 + (5^{ème}) 161 = 363
Son résultat du jour est donc **363** points.

Le classement se fait donc à l'addition des points gagnés à
chaque épreuve.

Dans la même catégorie, une fille gagne la course et termine
4^{ème} au sprint (4^{ème} féminine !)
Le calcul est le suivant :
(1^{ère}) 202 + (4^{ème}) 171 = 373
Son résultat du jour est de **373** points.

PS : coureur contraint à l'abandon :
Marque les points du dernier – 25 points

ANNEXE 3

Mise en ligne pour les départs des courses route & cyclo-cross

- Ligne de 8 coureurs sauf manque de place (6 minimum)

Pour la finale avec les VTT :

Mise en ligne cote à cote :

Ligne 1 cyclo-cross + VTT+ cyclo-cross + VTT+cyclo-cross + VTT+ cyclo-cross + VTT

Ligne 2 cyclo-cross + VTT+ cyclo-cross + VTT+cyclo-cross + VTT+ cyclo-cross + VTT

Ligne 3 cyclo-cross + VTT+ cyclo-cross + VTT+cyclo-cross + VTT+ cyclo-cross + VTT

...

- **Si les filles courent avec les garçons ; par ligne de 8 coureurs dont 2 filles sur un côté :**

Ligne 1 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons + **Fille + Fille**

Ligne 2 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + **Fille + Fille**

Ligne 3 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons + **Fille + Fille**

Ligne 4 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons + **Fille + Fille**

Ligne 5 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons+ Garçons+ Garçons

...

- **Si les filles courent avec les garçons ; par ligne de 6 coureurs dont 2 filles sur un côté:**

Ligne 1 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ **Fille + Fille**

Ligne 2 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ **Fille + Fille**

Ligne 3 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ **Fille + Fille**

Ligne 4 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ **Fille + Fille**

Ligne 5 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons

...

RAPPEL :

ORDRE D'APPEL DES COUREURS POUR LES COURSES ROUTE & CYCLO-CROSS
D'APRES LE CLASSEMENT DU TDJC , sauf apres manche type contre la montre , le départ se fera par classement de la premiere manche.

Les coureurs hors TDJC seront placés en dernier sauf si départ par classement de la premiere manche type contre la montre .